

LE RETOUR DES TURCS

N° 68. — « Tout ce qui précède explique bien pourquoi les troupes turques, entrant à Andrinople, ont été reçues par toute la population à bras ouverts. On se rappelle que, pendant le siège, le commandant d'Andrinople, Chukri-pacha, et le commandant de forteresse, Ismaïl-pacha, ont montré une sollicitude paternelle pour tout le monde, sans distinction. Les Turcs ont pleinement justifié cette réception enthousiaste par une modération extraordinaire. Depuis leur arrivée, l'ordre le plus parfait règne dans la ville ; il n'y a aucun cas d'agression. Dans un village des environs, il y a eu quelques excès commis par la cavalerie irrégulière kurde, mais tous les coupables, arrêtés, ont passé en Conseil de guerre et ont été fusillés.

« A Mustafa-pacha, des soldats, ayant voulu incendier une maison, ont été tués sur place par un officier. Les autorités turques, contrairement à l'exemple bulgare, montrent par des faits qu'elles ne toléreront aucun désordre. Vu ce qui précède, on ne serait pas étonné de voir la population turque, grecque et israélite se préparer à partir, si elle entendait dire que l'Europe insiste sur la rétrocession d'Andrinople aux Bulgares.

« Le métropolite grec, ainsi que le mufti, s'adressent par mon entremise à l'opinion publique russe, pour qu'en cas de retour des Bulgares, on accorde aux habitants de la Thrace un mois de délai pour que la population puisse s'expatrier tranquillement.

« Voilà, sans phrases, le résultat terrifiant de mon enquête de huit jours. »

Dans une annexe au rapport que nous venons de publier, est donné le récit de 2 soldats turcs, *seuls survivants de massacres de prisonniers exécutés par les Bulgares et qui ont coûté la vie à plusieurs milliers de soldats turcs.*

§ 2. — La défense.

I. — *Rapport du commandant de réserve Kehlibarov sur les accusations du Daily Telegraph.*

N° 69. — « Au commandant de réserve Kehlibarov, juge d'instruction militaire à Andrinople. En ville.

« Monsieur le Commandant,

« L'Etat-major de l'armée vous envoie ci-joint une copie d'un article